

ACCUEIL ET PROMOTION

Siège social :
85 boulevard Jean Bouin
02100 Saint-Quentin

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PKF ARSILON Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres
Accueil et Promotion
85 boulevard Jean Bouin
02100 Saint-Quentin

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ACCUEIL ET PROMOTION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Quentin, le 18/06/2024

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux comptes



Alexis RICKLIN
Associé

BILAN		31/12/2023		
ACTIF	BRUT	AMORT PROV	NET	NET N-1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES	351 476,30	330 428,49	21 047,81	19 808,08
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	507 244,90	0,00	507 244,90	365 244,90
CONSTRUCTIONS	4 942 568,77	1 914 289,34	3 028 279,43	1 866 127,14
AGENCEMENTS ET INSTAL. DES CONSTRUCTIONS	6 208 516,21	4 238 434,48	1 970 081,73	2 128 372,54
INSTALLATIONS GENERALES AGCTS AMGTS	1 512 417,71	1 264 875,21	247 542,50	291 525,81
MATERIELS DE TRANSPORT	1 826 938,86	1 310 073,56	516 865,30	611 350,38
MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUES	660 440,53	534 031,72	126 408,81	120 661,14
MOBILIER	4 649 362,74	2 654 547,64	1 994 815,10	2 021 515,25
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	0,00	0,00	0,00	4 200,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS	103 210,54	0,00	103 210,54	103 210,54
PRETS	502 303,42	0,00	502 303,42	464 098,17
AUTRES	328 694,82	157 406,29	171 288,53	160 828,70
TOTAL I	21 593 174,80	12 404 086,73	9 189 088,07	8 156 942,65
STOCKS ET EN COURS				
MATIERES PREMIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINIS	0,00	0,00	0,00	0,00
AV. ET ACPTES VERSES / COMMANDES	220 965,97	0,00	220 965,97	182 043,92
CREANCES				
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	1 056 094,32	592 443,90	463 650,42	512 291,24
CREANCES ORGANISMES	4 289 496,48	0,00	4 289 496,48	422 314,55
CREANCES DOUTEUSES	5 147,74	5 147,74	0,00	0,00
AUTRES CREANCES	547 964,23	0,00	547 964,23	586 086,28
PLACEMENTS	6 029 606,40	124 767,18	5 904 839,22	3 034 295,84
DISPONIBILITES	8 025 386,87	0,00	8 025 386,87	10 760 903,17
COMPTES DE LIAISONS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	436 257,25	0,00	436 257,25	103 406,89
TOTAL II	20 610 919,26	722 358,82	19 888 560,44	15 601 341,89
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	42 204 094,06	13 126 445,55	29 077 648,51	23 758 284,54

BILAN AU

31/12/2023

PASSIF	NET 2023	NET 2022
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	62 818,00	62 818,00
Fonds propres avec droit de reprise	65 808,98	65 808,98
ECART DE REEVALUATION	0,00	0,00
RESERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles	21 266,69	21 266,69
Réserves pour projet	0,00	0,00
Autres	3 554 486,28	3 468 454,45
<i>Dont réserves des activités sous gestion contrôlée</i>	<i>1 210 945,51</i>	<i>1 124 915,68</i>
REPORT A NOUVEAU	5 569 327,63	4 722 544,36
<i>Dont report à nouveau des activités sous gestion contrôlée</i>	<i>1 313 956,47</i>	<i>973 508,35</i>
EXCEDENT DE L'EXERCICE	154 646,18	932 815,10
<i>Dont excédent des activités sous gestion contrôlée</i>	<i>310 689,23</i>	<i>426 490,85</i>
<i>Situation nette</i>	<i>9 428 353,76</i>	<i>9 273 707,58</i>
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
Subventions d'investissement	614 902,36	621 054,32
Provisions réglementées		
TOTAL I	10 043 256,12	9 894 761,90
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 135 001,15	1 123 559,25
Provisions pour charges		
TOTAL II	1 135 001,15	1 123 559,25
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	4 128 962,56	0,00
Sur autres ressources		
TOTAL III	4 128 962,56	0,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 606 777,32	2 179 004,91
Emprunts et dettes financières diverses	636 998,65	597 819,82
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 306 288,73	1 323 464,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 473 528,95	1 430 745,76
Dettes fiscales et sociales	1 925 733,86	1 843 695,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	5 781 202,47	5 319 079,33
Produits constatés d'avance	39 898,70	46 154,13
TOTAL IV	13 770 428,68	12 739 963,39
TOTAL GENERAL (I + II +III+IV)	29 077 648,51	23 758 284,54

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE	EXERCICE
	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	33 712,00	34 380,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	10 900 444,33	10 336 853,06
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	20 046 990,00	14 403 428,79
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	<i>7 369 430,09</i>	<i>5 928 891,12</i>
Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges	399 698,89	324 404,56
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 206 693,13	869 467,57
TOTAL I	32 587 538,35	25 968 533,98
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 501 885,21	3 651 790,08
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	9 390 566,16	8 110 221,51
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 066 933,51	989 515,95
Salaires et traitements	8 457 989,62	7 657 872,22
Charges sociales	3 391 541,84	3 352 483,54
Dotations au amortissements et aux dépréciations	975 993,42	940 085,65
Dotations aux provisions	535 881,04	404 709,89
Report en fonds dédiés	4 128 962,56	
Autres charges	167 780,87	175 927,12
TOTAL II	32 617 534,23	25 282 605,96
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-29 995,88	685 928,02
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	78 713,76	39 908,53
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	78 713,76	39 908,53
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	141 544,04
Intérêts et charges assimilés	19 985,81	14 632,43
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	19 985,81	156 176,47
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	58 727,95	-116 267,94
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	28 732,07	569 660,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	329 921,07	702 885,23
Sur opérations en capital	78 010,96	75 766,87
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
TOTAL V	407 932,03	778 652,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	272 180,90	302 857,17
Sur opérations en capital	9 837,02	12 267,91
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	282 017,92	315 125,08
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	125 914,11	463 527,02
Participation des salariés aux résultats (VII)		100 372,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)		26 787 094,61
Total des produits (I + III + V)	33 074 184,14	26 787 094,61
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	32 919 537,96	25 854 279,51
EXCEDENT OU DEFICIT	154 646,18	932 815,10
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0,00	0,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0,00	0,00

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	154 646,18	932 815,10
Reprise du résultat antérieur	85 942,97	89 504,95
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	240 589,15	1 022 320,05
Dont résultat sous gestion propre	-156 043,05	506 324,25
Dont résultat sous gestion contrôlée	396 632,20	515 995,80



Présentation de l'Association

L'Association ACCUEIL & PROMOTION, créée en 1966, a pour objet l'hébergement social, d'insertion et de loisirs.

Ses activités s'adressent aux jeunes, aux adultes isolés, aux familles et personnes âgées.

Les établissements et services qu'elle gère exercent des missions d'intérêt général sous habilitation et agréments préfectoraux ou départementaux : activités socio-éducatives, de réinsertion sociale globale, logements pour les personnes âgées.

Chaque Site est placé sous la responsabilité d'un Directeur qui assure, en étroite collaboration avec le Siège social, l'animation technique, l'administration générale et la gestion financière de la structure, dans le respect de son caractère propre.

Développant une approche globale, nos établissements agissent sur tous les leviers qui contribuent à la socialisation des publics accueillis : emploi, formation, santé, ouverture culturelle, citoyenneté,...

L'Association est agréée pour l'ensemble de ses établissements :

- Activités d'ingénierie sociale, financière et technique – Préfecture de la Région des Hauts-de-France en date du 9 Juillet 2021 & Préfecture du département de la Seine et Marne en date du 18 Novembre 2020.
- Activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale – Préfecture de la Région des Hauts-de-France en date du 9 Juillet 2021 & Préfecture du département de la Seine et Marne en date du 18 Novembre 2020.
- Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) – Préfecture de l'Aisne en date du 20 Avril 2018.
- Jeunesse et Education Populaire – Arrêté Préfectoral N° 02JEP08-005-R21 du 21 Septembre 2021.

RESIDENCE	MOYENS MATERIELS	PLACES	PROPRIETAIRE	BAILLEURS	SECTEUR	MOYENS HUMAINS	MOYENS FINANCIERS	TYPE DE FINANCEMENT	FINANCEURS
RESIDENCE A SAINT EXUPERY	7-97 Rue du 8 mai 1945	28		CLESENCE	RIA-E	0,73	160 217	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-Ville-DDETS
RESIDENCE JEAN MERMOZ	7-97 Rue du 8 mai 1946	25		CLESENCE	PF	2,62	268 654	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE LA LICORNE	36, Rue Emile Francfort	96		CLESENCE	RIA-E	3,22	636 465	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-Ville-DDETS
RESIDENCE LA VALLEE	145bis, Rue Dejean	64		CLESENCE	RIA-E	0,80	301 637	PRESTATIONS	Usagers
C.P.H. LA VALLEE	145bis, Rue Dejean	34		CLESENCE	HI	2,59	340 655	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
RESIDENCE CASTILLE	86, Rue Castille	242	X	CLESENCE	HI	11,73	2 648 522	SUBVENTIONS	DDETS
RESIDENCE ALDEBERT BELLIER	1, Rue Aldebert Bellier	101		OPAC DE LOISE	RIA-E	5,72	740 466	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-Ville-CD-DDETS
RESIDENCE ALDEBERT BELLIER	1, Rue Aldebert Bellier	20		OPAC DE LOISE	HI	3,94	228 872	SUBVENTIONS	DDETS
PF ALDEBERT BELLIER	DIFFUS	25		SIP-CLESENCE	PF	2,17	237 086	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
AVDL DU BEAUVAISIS	1, Rue Aldebert Bellier	25		OPAC DE LOISE	Services	1,00	46 616	SUBVENTIONS	DDETS
PF CAMILLE CLAUDEL	1 rue du Gymnase	25		OPAC DE LOISE	PF	2,07	301 217	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RA AUGUSTE RODIN	1 rue du Gymnase	21		OPAC DE LOISE	RA	2,85	229 463	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE LE RIVAGE ET ANNEXES	58bis, Av d'Essômes	73		CLESENCE	RIA-E	2,88	458 247	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-CD-DDETS
RESIDENCE LE RELAIS	58Bis, Av de la République	25		CLESENCE	PF	2,74	310 613	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE CASTEL REPOS	58Ter, Av d'Essômes	44		CLESENCE	RA	1,03	277 806	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-Ville
RESIDENCE DU BAILLY	1, Rue du 1er Mai	40		CLESENCE	RIA-E	1,80	225 315	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-CD-DDETS
CHRS DU BAILLY	1, Rue du 1er Mai	26		CLESENCE	HI	7,61	645 443	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
RESIDENCE DU BAILLY	1, Rue du 1er Mai	25		CLESENCE	PF	2,04	294 439	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE DUKE ELLINGTON	1, Place Nelson Mandela	146		CLESENCE	RIA-E	2,05	882 139	PRESTATIONS	Usagers
RESIDENCE GEORGE GERSHWIN	13, Rue du Buisson Cochet	103		CLESENCE	HI	3,32	666 439	PRESTATIONS	Usagers
RESIDENCE PICARDIE	133, Allée des roses de Picardie	92		OPAC DE LOISE	RIA-E	3,54	630 284	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-CD-DDETS-CCAS
RESIDENCE DU VILLAGE	76, Rue Stallgrad	25		CLESENCE	PF	3,32	312 158	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
CADA DU DOUAISIS	DIFFUS	104		NOREVIE-PARTENORD-SIA-M&C	HI	7,26	817 144	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
AVDL DU DOUAISIS	361, Rue Trannois	-		NOREVIE	Services	1,03	75 599	SUBVENTIONS	DDETS
HUDA DU DOUAISIS	DIFFUS	30		NOREVIE-PARTENORD-SIA-M&C	HI	2,84	887 438	SUBVENTIONS	DDETS
RESIDENCE MAURICE RAVEL	116, Rue Maurice Ravel	32		CLESENCE	PF	4,31	376 456	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE BEAUVAIL	89, Rue Jean Moulin	30		CLESENCE	RA	1,34	183 334	PRESTATIONS	Usagers
RESIDENCE BON ACCUEIL	168, Rue de Vervins	22		VILLE D'HIRSON-CCAS HRSON	HI	5,42	353 175	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS-Ville
RESIDENCE THIERRY SABINE	86, Av François Mitterrand	29		CLESENCE	PF	2,80	500 378	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE "LA CAPELLE"	Lieu-dit Bois du Charron	30		CLESENCE	PF	2,32	77 590	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-CD-DDETS
RESIDENCE BOIS DU CHARRON	Lieu-dit Bois du Charron	45		CLESENCE	RIA-E	1,5	167 171	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
RESIDENCE BOIS DU CHARRON	Lieu-dit Bois du Charron	13		CLESENCE	HI	2,6	978 744	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
RESIDENCE BOIS DU CHARRON	Lieu-dit Bois du Charron	104		CLESENCE	HI	8,25	458 795	PRIX DE JOURNEE	CD
RESIDENCE BOIS DU CHARRON	Lieu-dit Bois du Charron	25		CLESENCE	HI	7,72	264 021	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers - DDETS
RESIDENCE DU CLOITRE	20, Rue du Cloître	23		OPAL 02	HI-PF	2,2	609 443	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-CD-DDETS
RESIDENCE GEO ANDRE	1, Allée Geo André	80		PARTENORD	RIA-E	4,37	734 174	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-CD-DDETS-CCAS
RESIDENCE VOLTAIRE ET ANNEXES	14, Rue Voltaire	153	X	CLESENCE	RIA-E	5,8	280 657	DOT. GLOBALE FONCTIONNEMENT/SUBV.	Usagers
RESIDENCE CORDIER	11, Rue de Paris	20		CCAS SQ	HI	1,65	675 597	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
RESIDENCE DUFOUR DENELLE	80Ter, Bd Henri Martin	30		CLESENCE	HI	4,64	320 814	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE HENRI MARTIN	58bis, Bd Roosevelt	25		CLESENCE	PF	2,76	408 819	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-DDETS
RESIDENCE ELYSEE	Route de la SELVE	38		CLESENCE	PF	3,96	100 221	PRESTATIONS	Usagers
RESIDENCE SAMUEL PATY	Rue Jean Moulin	22		CLESENCE	RIA-E	1,17	819 453	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	DDETS
CPI DE SISSONNE/CADA	20, Rue Mahieu	95		CLESENCE	HI	7,26	229 874	PRIX DE JOURNEE	Usagers
RESIDENCE CLAIR LOGIS	20, Rue Mahieu	30		CLESENCE	RA	6,35	696 616	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers
RESIDENCE MAHIEU ET ANNEXES	20, Rue Mahieu	113		CLESENCE	RIA-E	3,88	291 917	PRESTATIONS/SUBVENTIONS	Usagers-CAF-Ville-CD-DDETS
RESIDENCE CORNELLE	20, Rue Mahieu	25		CLESENCE	PF	3,08	3 316 510	PRESTATIONS	Usagers-DDETS
V.V. LES CARLINES	Station Les Karellis	302	X	CLESENCE	TSF	23,95	402 146	SUBVENTIONS	Usagers
HU AISNE	DIFFUS	114		CLESENCE	HI	4,19	319 889	SUBVENTIONS	DDETS
Dispositif FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE	Forum des 3 Gares	30		CLESENCE	HI	3,14	1 446 314	SUBVENTIONS	DDETS-Ville
SAIO/MLJ/AVDL AISNE	DIFFUS	110		CLESENCE	Services	19,30	2 358 612	SUBVENTIONS	DDETS
HUDA DE L' AISNE	DIFFUS	80		CLESENCE	HI	8,58	1 598 391	PRIX DE JOURNEE	DDETS
SAMINA	DIFFUS	80		CLESENCE	HI	17,16	0		CD
SIERGE SOCIAL	15, Rue Voltaire	21,48	X	CLESENCE	HI	21,48	0		
TOTAL		30 947 434				262,08	30 947 434		

ANNEXE COMPTABLE

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux trois hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

L'Association applique le Règlement ANC N° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et le Règlement ANC N° 2018-06 relatif aux Comptes Annuels des Personnes Morales de droit privé à but non lucratif. L'Association gérant des établissements relevant du Code de l'Action Sociale (CASF), elle entre dans le champ d'application du Règlement N° 2019-04 de l'ANC relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des Personnes Morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) **Immobilisations corporelles** : Elles sont évaluées à leur coût acquisition ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

L'Association a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition d'immobilisations directement en charges.

Les **amortissements** pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	40 ans
Aménagement des constructions	25 ans
Matériel d'activités	de 3 à 8 ans
Matériel hébergement	de 3 à 10 ans
Matériel restauration	de 3 à 8 ans
Installations et agencements	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Autres matériels	de 3 à 10 ans

- b) **Stocks** : Ils ne sont pas significatifs, donc non évalués.
- c) **Créances** : Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur s'avère dévalorisée à la clôture de l'exercice, pour quelque raison que ce soit, ou qu'un risque même partiel de non recouvrement apparaît, une provision pour dépréciation a été pratiquée.
- d) **Dettes** : Ces dernières figurant au passif sont inscrites pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice, toutes provisions pour les actualiser ayant été pratiquées.
- e) **Placements** : Ces derniers sont prévus pour réaliser des gains à brève échéance. Ils sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition et font l'objet lorsque nécessaire d'une dépréciation.
- f) **Provision pour « Indemnité de Départ à la Retraite »** : Cette provision est constituée pour l'ensemble des salariés de l'Association. Elle est calculée selon les modalités de la Convention Collective en retenant un âge de départ de 67 ans. La méthode de détermination pour le calcul de la provision retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. La provision ainsi constituée représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable ou non et évaluée en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite (Taux actualisation : 2.8 % - Taux de revalorisation : 2.8%), des probabilités de turn-over et de survie (retenu table de mortalité TV88.9).
- g) **Provisions pour risques et charges** : Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en-cours, rendent probables.
- h) **Subventions d'investissement** : La spécificité du Secteur relative au traitement des subventions d'investissement pour biens renouvelables par l'Association qui consistait à maintenir au passif dans les « Fonds Associatifs » la subvention d'investissement a été supprimée par le Règlement ANC 2018-06. Les dispositions du PCG pour comptabiliser les subventions d'investissement (PCG Art. 941-13) sont désormais applicables. Les subventions sont donc comptabilisées, depuis le 31 Décembre 2020, dans le compte 131 « Subventions d'équipement » ou 138 « Autres Subventions d'équipement », puis font l'objet d'une reprise au Compte de Résultat par le crédit du compte 777 « Quote-Part des Subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice ». Elles sont reprises au prorata des amortissements pratiqués sur l'immobilisation financée.
- g) **Conventions pluriannuelles** : Lors de la notification de ces conventions, les subventions reçues sont comptabilisées en tant que « Créances »
La quote-part prévisionnelle de ces subventions destinée à financer les exercices N+ ...est affectée en « Fonds dédiés ». En revanche, le solde de la subvention restant sur l'exercice en cours est comptabilisé en dette, car une analyse du reliquat est effectuée annuellement

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

L'Association a contracté un emprunt, auprès du « Crédit Mutuel », de 900 K€ destinés à l'acquisition du nouveau siège de l'Association localisé au 85 Boulevard Jean Bouin à SAINT-QUENTIN (déménagement réalisé en Novembre 2023).

Les notifications en 2023 des contributions financières pour le fonctionnement et le financement des dispositifs Hébergement d'Urgence de Demandeurs d'Asile de l'Association et l'évolution des activités Service « SIAO-IML-AVDL » de L'Aisne expliquent la progression des « Concours Publics et des subventions d'exploitation »

L'analyse des résultats cumulés de nos Résidences Jeunes appelle à une réflexion sur l'avenir. De plus, le taux de dépréciation des créances Usagers est en progression sur les différents dispositifs de l'Association.

Malgré les différentes actions mises en œuvre pour la Résidence Clair Logis – Résidence Autonomie – Site de SINCENY, la fermeture est effective au 31 Décembre 2023.

VARIATION DES FONDS PROPRES

variation des fonds propres	A L'OUVERTURE	AFFECTATION RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise	62 818,00				62 818,00
Fonds propres avec droit de reprise	65 808,98				65 808,98
ECART DE REEVALUATION	0,00				0,00
RESERVES	0,00				0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	21 266,69				21 266,69
Réserves pour projet	0,00				0,00
Autres	3 468 454,45		86 031,73		3 554 486,28
<i>Dont réserves des activités sous gestion contrôlée</i>	1 124 915,68		86 031,73		1 210 945,51
REPORT A NOUVEAU	4 722 544,36	932 815,10		86 031,73	5 569 327,63
<i>Dont report à nouveau des activités sous gestion contrôlée</i>	973 508,35	426 490,25		86 031,73	1 313 956,47
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	932 815,10	-932 815,10	154 646,18		154 646,18
Dont résultat des activités sous gestion contrôlée	426 490,85	-426 490,85	310 689,23		310 689,23
situation nette	9 273 707,58	0,00	240 677,91	86 031,73	9 428 353,76
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES					
Subventions d'investissement	621 054,32		71 859,00	78 010,96	614 902,36
Provisions réglementées					
TOTAL 1	9 894 761,90	0,00	312 536,91	164 042,69	10 043 256,12

Structures	Sites	RESULTAT 2023	Résultat Fonds associatifs	Résultat Gestion contrôlée	RESULTAT 2022	Résultat Fonds associatifs	Résultat Gestion contrôlée
Résidence Voltaire et annexes - Résidence Jeunes	Saint-Quentin	-142 743,90	-142 743,90		-63 836,58	-63 836,58	
Résidence Hilaire Cordier	Saint-Quentin	0,00	0,00	0,00	27 259,68		27 259,68
Village Vacances "Les Carlines"	Montricher-Albanne	618 044,22	618 044,22		895 606,12	895 606,12	
Direction	Siège social	-173 700,34	-173 700,34		-180 425,27	-180 425,27	
Résidence Sociale - Site de Laon	Laon	0,00	0,00			0,00	
Pension de Famille - Site de Laon	Laon	30 419,33		30 419,33	16 736,94		16 736,94
Résidence Géo André - Résidence Jeunes	Maubeuge	-19 978,54	-19 978,54		10 282,37	10 282,37	
Résidence Dufour Denelle - CHRS	Saint-Quentin	258 034,11		258 034,11	31 288,09		31 288,09
Résidence Henri Martin - Pension de Famille	Saint-Quentin	11 250,31		11 250,31	68 116,52		68 116,52
Accueil d'Urgence de l'Aisne		0,00		0,00	138 723,88		138 723,88
Résidence du Bailly							
CHRS	Chauny	85 537,60		85 537,60	1 646,00		1 646,00
Résidence Jeunes		-35 910,91	-35 910,91		-12 215,84	-12 215,84	
Pension de Famille		4 000,03		4 000,03	-7 833,42	-7 833,42	
Résidence Bois du Charron							
CHRS	Laon	-8 745,62		-8 745,62	32 910,78		32 910,78
CADA		221 999,77		221 999,77	18 402,54		18 402,54
Centre Maternel		-48 361,59		-48 361,59	-68 110,57		-68 110,57
Résidence Jeunes		-67 404,95	-67 404,95		-54 018,90	-54 018,90	
Résidence La Licorne - Résidence Jeunes	Amiens	-18 512,66	-18 512,66		8 764,57	8 764,57	
CADA du Douaisis	Douai	-256,20	-256,20	-256,20	40 405,16		40 405,16
Dispositif "Femmes Victimes de Violences" de l'Aisne		0,00	0,00	0,00			
Résidence Castille - CAU-HUDA	Amiens	0,00	0,00	0,00			
SIAO de l'Aisne		0,00	0,00	0,00			
Dispositif "InterMédiation de l'Aisne"		0,00	0,00	0,00			
Résidence Elysée - Pension de Famille	Saint-Quentin	968,91		968,91	53 804,72		53 804,72
Résidence Picardie - Résidence Jeunes	Compiègne	18 138,95	18 138,95		2 475,14	2 475,14	
Résidence Bon Accueil							
CHRS/STAB	Hirson	-2 242,67		-2 242,67	-5 080,71		-5 080,71
Accueil d'Urgence		-4 571,16	-4 571,16		-4 938,06	-4 938,06	
Résidence Mahieu et annexes - Résidence Jeunes	Soissons	13 188,89	13 188,89		-15 046,66	-15 046,66	
Résidence Aldebert Bellier - Résidence Jeunes	Beauvais	-18 347,54	-18 347,54		123 021,62	123 021,62	
Accueil d'Urgence		-1 222,65	-1 222,65	-1 222,65			
Résidence Thierry Sabine - Pension de Famille	Hirson	4 738,02	4 738,02	4 738,02	-26 902,41	-26 902,41	-26 902,41

Résidence du Village - Pension de Famille	Compiègne	883,98	883,98	4 033,46	4 033,46	4 033,46
Résidence Le Relais - Pension de Famille	Château Thierry	-2 049,00	-2 049,00	912,72	912,72	912,72
HUDA de l'Aisne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résidence Aldebert Bellier - Pension de Famille	Beauvais	19 017,35	19 017,35	7 060,28	7 060,28	7 060,28
HUDA - Site de Douai	Douai	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résidence La Vallée - Résidence pour étudiants	Amiens	-55 527,16	-55 527,16	-71 214,53	-71 214,53	-71 214,53
AVDL - Site de Douai	Douai	0,00	0,00			
Résidence Foch - Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile	Sissonne	0,00	0,00			
SAMINA de l'Aisne		97 022,86	97 022,86	4 274,88	4 274,88	4 274,88
Accueil d'Urgence Hivernal de l'Aisne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résidence Cornelle - Pension de Famille	Soissons	14 760,40	14 760,40	21 035,16	21 035,16	21 035,16
Résidence Duke Ellington - Résidence pour étudiants	Chessy	-71 090,84	-71 090,84	-64 062,48	-64 062,48	-64 062,48
Résidence G. Gerswhin - Résidence Sociale	Chessy	-38 840,15	-38 840,15	-14 499,20	-14 499,20	-14 499,20
Résidence Clair Logis - Résidence Autonomie	Sinceny	-306 800,45	-306 800,45	-110 651,39	-110 651,39	-110 651,39
Résidence Foch - Centre Provisoire d'Hébergement	Sissonne	-3 138,26	-3 138,26	94 528,31	94 528,31	94 528,31
Résidence La Vallée - Centre Provisoire d'Hébergement	Amiens	29 923,20	29 923,20	45 637,57	45 637,57	45 637,57
AVDL Oise	Beauvais	-4 565,46	-4 565,46	0,00	0,00	0,00
Résidence Castel Repos - Résidence Autonomie	Château Thierry	-22 444,46	-22 444,46	-2 726,71	-2 726,71	-2 726,71
Résidence Maurice Ravel - Pension de Famille	Fresnoy-le-Grand	11 434,89	11 434,89	50 042,80	50 042,80	50 042,80
Résidence Beauval - Résidence Autonomie	Guise	-293,19	-293,19	-754,78	-754,78	-754,78
Résidence Samuel Paty - Résidence pour étudiants	Saint-Quentin	-12 068,42	-12 068,42	-7 066,48	-7 066,48	-7 066,48
Résidence Le Rivage - Résidence Jeunes	Château Thierry	-125 801,19	-125 801,19	2 232,70	2 232,70	2 232,70
Résidence Camille Claudel - Pension de Famille	Noailles / Beauvais	2 985,06	2 985,06	6 295,90	6 295,90	6 295,90
Résidence Auguste Rodin - Résidence Accueil	Noailles / Beauvais	-43 624,22	-43 624,22	40 292,58	40 292,58	40 292,58
Résidence Antoine Saint-Exupéry - Résidence Jeunes	Albert	-37 804,77	-37 804,77	-45 252,76	-45 252,76	-45 252,76
Résidence Jean Mermoz - Pension de Famille	Albert	-54 823,24	-54 823,24	-9 507,94	-9 507,94	-9 507,94
Résidence " la Capelle" - Pension de famille	La Capelle	-6 457,23	-6 457,23	-48 830,68	-48 830,68	-48 830,68
Résidence " D.Balavoine" - Résidence Jeunes	Laon	-68 570,87	-68 570,87			0,00
		108 195,94	108 195,94	-0,02	-0,02	-0,02
Résultat de consolidation		154 646,18	-156 043,05	932 815,10	506 324,25	426 490,85

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

ANNEE 2023

NATURE	DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES	375 027,63	12 984,00	36 535,33	351 476,30
TOTAL I	375 027,63	12 984,00	36 535,33	351 476,30
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	365 244,90	142 000,00	0,00	507 244,90
CONSTRUCTIONS	3 664 568,77	1 278 000,00	0,00	4 942 568,77
AGENCEMENTS ET INSTAL. DES CONSTRUCTIONS	6 211 118,75	7 797,24	10 399,78	6 208 516,21
INSTALLATIONS GENERALES AGCTS AMGTS	1 497 067,96	47 214,15	31 864,40	1 512 417,71
MATERIELS DE TRANSPORT	1 743 578,20	111 684,03	28 323,37	1 826 938,86
MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUES	655 809,35	51 866,89	47 235,71	660 440,53
MOBILIER	4 562 847,45	323 524,67	237 009,38	4 649 362,74
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	4 200,00	0,00	4 200,00	0,00
TOTAL II	18 704 435,38	1 962 086,98	359 032,64	20 307 489,72
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS (*)	103 210,54	0,00	0,00	103 210,54
PRETS	464 098,17	38 205,25	0,00	502 303,42
AUTRES	318 234,99	10 459,83		328 694,82
TOTAL III	885 543,70	48 665,08	0,00	934 208,78
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 965 006,71	2 023 736,06	395 567,97	21 593 174,80

(*) L'Association possède au total 5 392 parts de la SA.SACMAC soit un % de détention de 10,784 % au 31 Décembre 2023

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

ANNEE 2023

NATURE	FIN EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AUTRES	0,00 355 219,55	0,00 9 644,27	0,00 34 435,33	0,00 330 428,49
TOTAL I	355 219,55	9 644,27	34 435,33	330 428,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	0,00	0,00	0,00	0,00
CONSTRUCTIONS	1 798 441,63	115 847,71	0,00	1 914 289,34
AGENCEMENTS ET INSTAL. DES CONSTRUCTIONS	4 082 746,21	162 914,26	7 225,99	4 238 434,48
INSTALLATIONS GENERALES AGCTS AMGTS	1 205 542,15	91 187,52	31 854,46	1 264 875,21
MATERIELS DE TRANSPORT	1 132 227,82	207 169,11	29 323,37	1 310 073,56
MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUES	535 148,21	48 034,78	49 151,27	534 031,72
MOBILIERS	2 541 332,20	343 067,60	229 852,16	2 654 547,64
TOTAL II	11 295 438,22	968 220,98	347 407,25	11 916 251,95
TOTAL GENERAL (I + II)	11 650 657,77	977 865,25	381 842,58	12 246 680,44

TABLEAU DES PROVISIONS

ANNEE 2023

NATURE	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR RISQUES	1 121 982,48	206 120,51	193 101,84	1 135 001,15
PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	1 121 982,48	206 120,51	193 101,84	1 135 001,15
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
SUR COMPTES DES USAGERS	315 703,13	329 760,53	47 872,02	597 591,64
SUR COMPTES DES ORGANISMES	0,00	0,00		0,00
SUR AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	157 406,29	0,00	0,00	157 406,29
TOTAL II	473 109,42	329 760,53	47 872,02	754 997,93
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES (III)	163 301,50	0,00	0,00	163 301,50
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 758 393,40	535 881,04	240 973,86	2 053 300,58

" Les fonds dédiés" enregistrent à la clôture de l'exercice la part des ressources affectées par un tiers financeur à la réalisation d'un projet défini.

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursement s		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	0	0	0	0	0	0	0
Divers							
Subventions d'exploitation (1)	0	4 128 962,56	0	0	0	4 128 962,56	0
DDETS 02 - Dispositif HUDA	0	1 690 364,40				1 690 364,40	
DDETS 80 - Dispositif HUDA	0	1 374 280,00				1 374 280,00	
DDETS 50 - Dispositif HUDA	0	618 426,00				618 426,00	
CCAS SAINT QUENTIN	0	106 500,00				106 500,00	
DDETS 02 - PF THIERACHE	0	266 175,00				266 175,00	
DDETS 02 - SIAO	0	73 217,16				73 217,16	
Ressources liées à la générosité du public (1)	0	-	0	0	0	0	0
TOTAL	0	4 128 962,56	0	0	0	4 128 962,56	0

(1) les lignes sont à détailler par projet ou catégorie de projet

TABLEAU DES CREANCES

ANNEE

2023

CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
ACTIF IMMOBILISE			
PARTICIPATIONS	103 210,54	0,00	103 210,54
PRETS	502 303,42	0,00	502 303,42
AUTRES	171 288,53	171 288,53	0,00
TOTAL	776 802,49	171 288,53	605 513,96
ACTIF CIRCULANT			
USAGERS ET REDEVABLES	1 061 242,06	1 061 242,06	0,00
ORGANISMES PAYEURS	4 289 496,48	2 341 884,28	1 947 612,20
PERSONNEL	48 265,07	48 265,07	0,00
ORGANISMES SOCIAUX	0,00	0,00	0,00
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES	82 340,74	82 340,74	0,00
UNION FED.ORG.ASSOCIES	0,00	0,00	0,00
DEBITEURS DIVERS	417 358,42	417 358,42	0,00
TOTAL	5 898 702,77	3 951 090,57	1 947 612,20
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	436 257,25	436 257,25	0,00
TOTAL GENERAL	7 111 762,51	4 558 636,35	2 553 126,16

TABLEAU DES DETTES

ANNEE

2023

DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DETTES FINANCIERES			
EMPRUNTS ETABLISSEMENTS DE CREDITS	2 606 777,32	455 080,78	2 151 696,54
DEPOTS CAUTIONNEMENTS. RECUS	636 998,65	0,00	636 998,65
AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE LIAISONS FINANCIERS CREDITEURS	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	3 243 775,97	455 080,78	2 788 695,19
AUTRES DETTES			
FOURNISSEURS	1 473 528,95	1 473 528,95	0,00
AVANCES ET ACOMPTES	1 306 288,73	1 306 288,73	0,00
ORGANISMES PAYEURS	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL	907 463,22	907 463,22	0,00
ORGANISMES SOCIAUX	915 929,63	915 929,63	0,00
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES	102 341,01	102 341,01	0,00
UNION FED.ORG. ASSOCIES	0,00	0,00	0,00
CREDITEURS DIVERS	5 781 202,47	5 781 202,47	0,00
TOTAL II	10 486 754,01	10 486 754,01	0,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	39 898,70	39 898,70	0,00
TOTAL GENERAL	13 770 428,68	10 981 733,49	2 788 695,19

EMPRUNTS REMBOURSES SUR L'EXERCICE

476 941,14

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	
. Régularisation IS 2022	100 372,00
. Régularisation produits sur exercices antérieurs	229 549,07
Sur opérations en capital	78 010,96
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	407 932,03
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	
. Perte sur créances irrécouvrables	24 377,76
. Régularisation charges sur exercices antérieurs	247 803,14
Sur opérations en capital	9 837,02
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	282 017,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL	125 914,11

TRANSFERT DE CHARGES	
Remboursements Services Civiques	14 843,32
Aides contrats apprentissage	9 999,98
Remboursements formation	47 336,84
Remboursements assurances	10 118,12
Autres	37 892,45
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	120 190,71



**ACCUEIL &
PROMOTION**

résidences actives & solidaires

PRODUITS A RECEVOIR	315 682,65
FACTURES A ETABLIR	70 821,30
	386 503,95



**ACCUEIL &
PROMOTION**

résidences actives & solidaires

PROVISIONS CONGES PAYES	1 108 799,56
DIVERS CHARGES A PAYER	1 853 974,28
INTERETS COURUS	6 665,80
	2 969 439,64



ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		MONTANT
Prêt N°055241C	Nantissement de compte	70 000,00
Prêt N°071492C	Caution de la Compagnie Européenne de garanties et cautions	72 745,39
Prêt N°141850C	Caution de la Compagnie Européenne de garanties et cautions	332 050,99
Prêt N°156399C	Nantissement de CIF	10 004,00
Prêt N°156399C	Caution de la Compagnie Européenne de garanties et cautions	334 581,56
	Crédit Mutuel Nantissement	500 000,00

EFFECTIF PERSONNEL (rémunéré en 2023 : nombre E.T.P. 262,08

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES - Réalisées en France - Réalisées à l'étranger	0	0	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0

Compte tenu de l'activité de l'Association et l'aspect non significatif des contributions volontaires en nature, l'information n'est pas communiquée étant précisé que l'information à porter dans l'annexe comptable ne concerne pas les bénévoles disposant d'un mandat électif.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les membres du Conseil d'Administration, du Bureau et de l'Assemblée Générale sont bénévoles et ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat. Ils ont droit au remboursement des frais occasionnés par leurs activités de représentation de l'Association.

Chaque Site est placé sous la responsabilité d'un Directeur qui assure, en étroite collaboration avec le Siège social, l'animation technique, l'administration générale et la gestion financière de la structure, dans le respect de son caractère propre.

Le Président donne délégation à la Directrice Générale pour diriger l'ensemble de l'Association (Siège & Sites).

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé en 2023 aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés, s'est élevé à 278 590,70€.

L'Association est régie par la Convention Collective Nationale de l'Habitat et du Logement Accompagnés.